



Je ne sais pas où va ma fille

Par **laure71**, le **18/12/2009** à **21:41**

Bonjour,

je suis séparée du père de ma fille (jamais marié) elle porte son nom. entre nous le dialogue est rompu. j'ai fait une demande au tribunal pour qu'il vienne la chercher à dates et heures fixes, et, surtout, je pensais avoir gain de cause en demandant une enquête sociale car il vit chez sa nouvelle copine avec qui je ne m'entends pas du tout.

Ils vivent dans un F2 et je ne sais pas si ma fille a ce qu'il faut et surtout si la nouvelle compagne de mon ex est stable, capable de s'en occuper.. ils refusent catégoriquement que je vois leur appartement. je suis très angoissée de laisser ma fille de deux ans partir je ne sais où avec je ne sais qui...

ma question est simple:

comment se fait-il qu'un juge refuse à une mère la certitude que son enfant n'est pas en danger et ne manque de rien????

merci de votre aide, cordialement.